

Lancement du défi « Dis-moi dix mots »

Proposé par Dis-moi dix mots le 22/10/2020

Défi « Dis-moi dix mots », © ministère de la Culture/conception graphique : The Shelf Company

À qui s'adresse ce dispositif ?

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture) et le ministère de la Justice s'associent pour proposer une nouvelle opération : **le défi « Dis-moi dix mots » dédié aux établissements pénitentiaires.**

Quels en sont les objectifs ?

Ce nouveau dispositif invite les personnes sous main de justice et les animateurs socio-culturels des établissements pénitentiaires à réaliser une pastille audio autour des dix mots (slam, chanson, onomatopées, plaidoirie, effets sonores, bruitages, musique...), afin de porter leur voix à l'extérieur des murs.

L'objectif de ce défi est de **favoriser la prise de parole, l'éloquence** et de valoriser le **travail de la langue française comme outil de création.**

Comment participer ?

Dès à présent et jusqu'au **05.02.2021**, les coordinateurs socio-culturels des établissements pénitentiaires peuvent **s'inscrire et envoyer leur(s) œuvre(s)** à la référente nationale des politiques culturelles de la DAP, Marion Kerdraon, sur PLINE à l'adresse suivante : marion.kerdraon@justice.gouv.fr [1]

Documents à consulter

- > [Fiche projet du défi « Dis-moi dix mots »](#) [2]
- > [Règlement](#) [3]
- > [Contrat de cession de droits](#) [4]

Défi « Dis-moi dix mots », par ministère de la Culture/conception graphique : The Shelf Company

Source URL: <http://www.dismoidixmots.culture.fr/concours-tout-public/lancement-du-defi-dis-moi-dix-mots>

Liens

[1] <mailto:marion.kerdraon@justice.gouv.fr>

[2] <http://www.dismoidixmots.culture.fr/atom/4835>

[3] <http://www.dismoidixmots.culture.fr/atom/4836>

[4] <http://www.dismoidixmots.culture.fr/atom/4837>